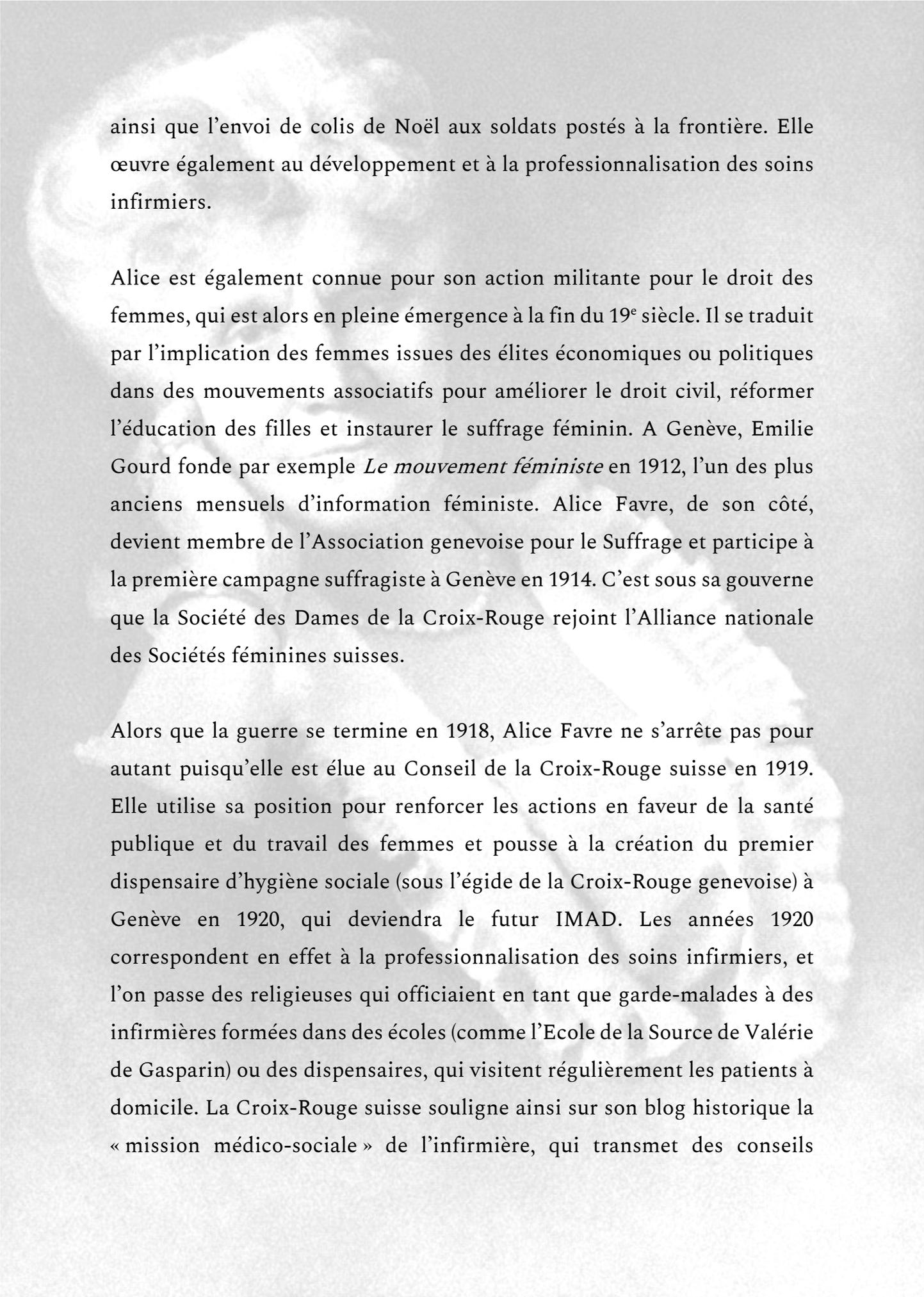


# Alice Favre (1851-1929)

**Femme de parole et d'action, Alice Favre a consacré sa vie à la Croix-Rouge suisse.**

Issue d'une grande famille genevoise protestante et libérale (elle est la fille du colonel Edmond Favre et d'Henriette Sarasin), Alice Favre voit le jour le 3 mars 1851. Sa famille possède le parc et la villa La Grange, dans laquelle Alice vit un moment historique qui marque sa vocation humaniste : en 1864, la Première Convention de Genève, qui jette les fondements du Droit International Humanitaire, est signée. Son père, Edmond Favre, est élu au Comité International de la Croix-Rouge trois ans plus tard.

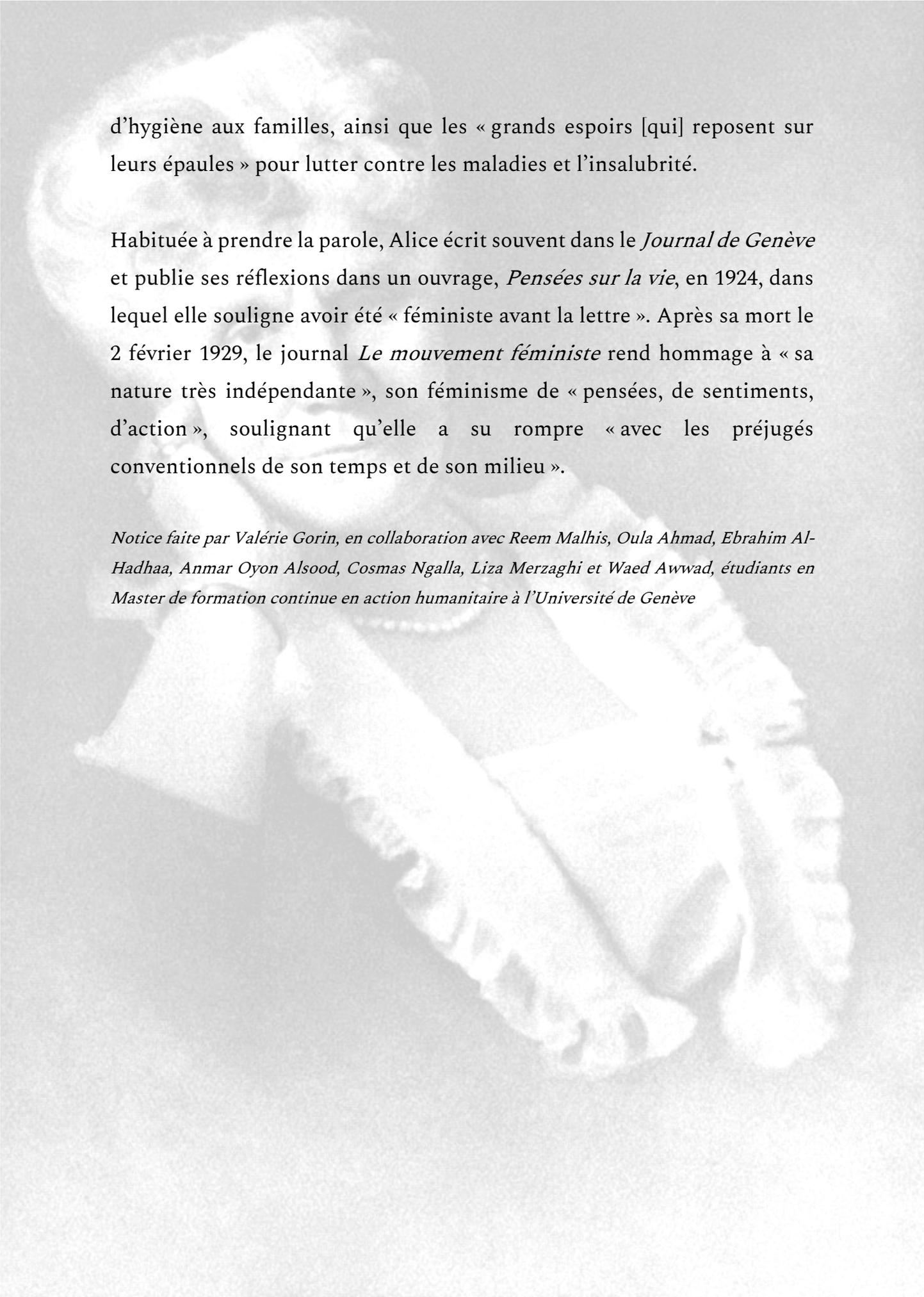
Engagée dans la philanthropie, Alice Favre – comme de nombreuses femmes de la haute bourgeoisie – va donc suivre la naissance du mouvement Croix-Rouge initié par Henry Dunant et son célèbre *Souvenir de Solferino* en 1862. En 1889, Alice crée le comité des Dames de la Croix-Rouge genevoise, alors que la section masculine n'apparaît qu'en 1891. D'abord secrétaire, elle en devient la présidente en 1899, et participe aux Congrès de la Croix-Rouge à Saint-Petersbourg en 1904, à Washington en 1912 et à Genève en 1925. Dès le début de la Première Guerre mondiale en 1914, les comités des Dames et des Hommes de la Croix-Rouge fusionnent pour former la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse et Alice Favre en devient la présidente. C'est la première femme à occuper ce poste en Suisse. Pendant la guerre, elle organise la prise en charge des soldats malades et blessés qui arrivent en train à Cornavin, l'accueil des réfugiés,



ainsi que l'envoi de colis de Noël aux soldats postés à la frontière. Elle œuvre également au développement et à la professionnalisation des soins infirmiers.

Alice est également connue pour son action militante pour le droit des femmes, qui est alors en pleine émergence à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Il se traduit par l'implication des femmes issues des élites économiques ou politiques dans des mouvements associatifs pour améliorer le droit civil, réformer l'éducation des filles et instaurer le suffrage féminin. A Genève, Emilie Gourd fonde par exemple *Le mouvement féministe* en 1912, l'un des plus anciens mensuels d'information féministe. Alice Favre, de son côté, devient membre de l'Association genevoise pour le Suffrage et participe à la première campagne suffragiste à Genève en 1914. C'est sous sa gouverne que la Société des Dames de la Croix-Rouge rejoint l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses.

Alors que la guerre se termine en 1918, Alice Favre ne s'arrête pas pour autant puisqu'elle est élue au Conseil de la Croix-Rouge suisse en 1919. Elle utilise sa position pour renforcer les actions en faveur de la santé publique et du travail des femmes et pousse à la création du premier dispensaire d'hygiène sociale (sous l'égide de la Croix-Rouge genevoise) à Genève en 1920, qui deviendra le futur IMAD. Les années 1920 correspondent en effet à la professionnalisation des soins infirmiers, et l'on passe des religieuses qui officiaient en tant que garde-malades à des infirmières formées dans des écoles (comme l'Ecole de la Source de Valérie de Gasparin) ou des dispensaires, qui visitent régulièrement les patients à domicile. La Croix-Rouge suisse souligne ainsi sur son blog historique la « mission médico-sociale » de l'infirmière, qui transmet des conseils



d'hygiène aux familles, ainsi que les « grands espoirs [qui] reposent sur leurs épaules » pour lutter contre les maladies et l'insalubrité.

Habitée à prendre la parole, Alice écrit souvent dans le *Journal de Genève* et publie ses réflexions dans un ouvrage, *Pensées sur la vie*, en 1924, dans lequel elle souligne avoir été « féministe avant la lettre ». Après sa mort le 2 février 1929, le journal *Le mouvement féministe* rend hommage à « sa nature très indépendante », son féminisme de « pensées, de sentiments, d'action », soulignant qu'elle a su rompre « avec les préjugés conventionnels de son temps et de son milieu ».

*Notice faite par Valérie Gorin, en collaboration avec Reem Malhis, Oula Ahmad, Ebrahim Al-Hadhaa, Anmar Oyon Alsood, Cosmas Ngalla, Liza Merzaghi et Waed Awwad, étudiants en Master de formation continue en action humanitaire à l'Université de Genève*

# Anne-Marie Im Hof-Piguet

## (1916-2010)

---

**Des enfants de la guerre à la coopération, Anne-Marie Im-Hof-Piguet a placé l'entraide au centre de son action.**

Anne-Marie Im Hof-Piguet naît en 1916 dans la Vallée de Joux. Elle obtient une licence en lettres à l'Université de Lausanne en 1940, puis décide de s'engager en tant que volontaire de l'organisation humanitaire Secours suisse aux enfants/Croix-Rouge suisse.

En juin 1942, elle est envoyée dans une colonie au Château de Bellevue, qui accueille des enfants et des adolescentes provenant du camp d'internement de Rivesaltes – notamment des juifs – près de Lyon. En 1943, Im Hof-Piguet est transféré au Château de la Hille, également un refuge pour jeunes juifs situé dans l'Ariège.

La menace croissante des déportations des enfants qui lui avaient été confiés lui donne alors l'idée d'organiser des passages clandestins en Suisse à travers le Risoud, une épaisse forêt du Jura vaudois aux abords de la Vallée de Joux. Elle connaissait très bien cette région où son grand-père était inspecteur forestier. Avec l'aide de Victoria Cordier – qui était engagée alors dans la Résistance – elle réussit à sauver la vie d'une douzaine d'enfants juifs allemands et autrichiens. Mais en 1944, face à



l'impuissance du Secours suisse envers les déportations nazies, Anne-Marie démissionne de l'organisation.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, Anne-Marie Im Hof-Piguet continue de s'impliquer dans des projets humanitaires, comme Swisscontact – Fondation suisse de la coopération au développement technique dans le Tiers-Monde. En 1992, elle reçoit le prix de la Fondation suisse du Prix Doron. Un autre prix lui est attribué par la Société internationale pour les droits de l'Homme en 1998. Nous connaissons son histoire grâce au livre qu'elle publie en 1985 recueillant ses souvenirs, *La Filière – En France occupée 1942-1944*. Ce témoignage de son travail humanitaire inspirera également le film du même titre réalisé par le cinématographe suisse Jacqueline Veuve.

*Travail réalisé par Camille Bouillod, étudiante en médecine à l'Université de Genève, dans le cadre du cours « Genre et action humanitaire : rencontrer les témoins de l'histoire »*

# Eglantyne Jebb (1876-1928)

---

**Les droits, la dignité et le bien-être des enfants ont motivé sans relâche l'action d'Eglantyne Jebb.**

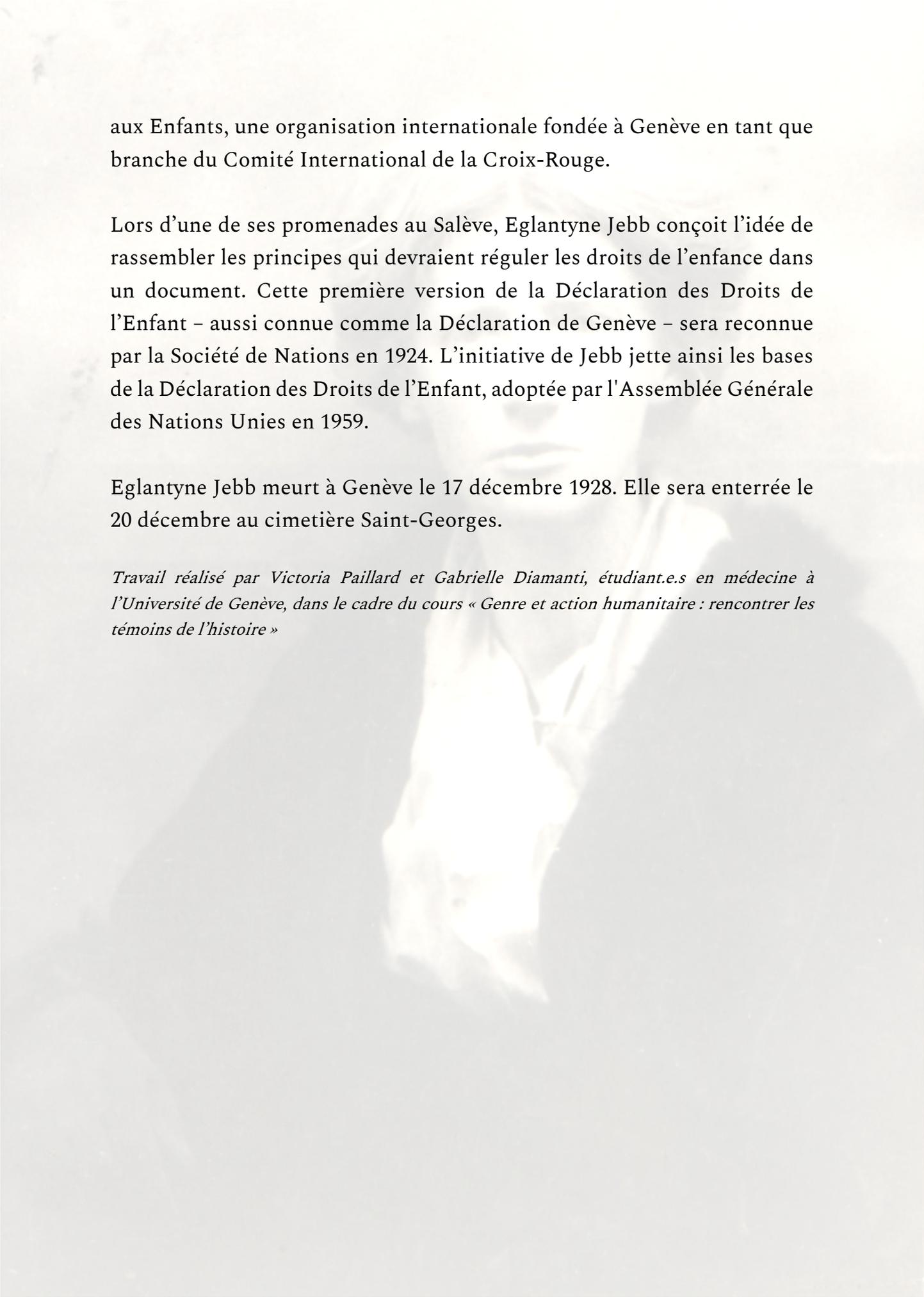
Née le 25 août 1876 à Ellesmere (Angleterre), Eglantyne Jebb grandit dans une famille issue de l'aristocratie anglaise du 19<sup>e</sup> siècle.

Décrite dans la littérature comme une femme destinée à lutter pour les droits des enfants, elle s'est retrouvée au centre de scandales pour poursuivre son combat.

À la suite de ses études d'histoire à l'Université d'Oxford, elle travaille comme institutrice de 1889 à 1901, mais sa santé ne lui permet pas de continuer ce métier et elle se tourne vers les associations caritatives.

En 1913, elle récolte des fonds au nom du *Macedonian Relief Fund* pour apporter un soutien financier aux victimes de la première guerre balkanique. En 1914, l'éclat de la Première Guerre mondiale réaffirme son pacifisme.

À la fin du conflit, Jebb fonde avec sa sœur Dorothy Buxton le *Fight the Famine Council* pour envoyer des aliments et du matériel sanitaire aux enfants allemands et autrichiens, qui mouraient d'inanition à cause du blocus des Alliés contre ces pays ennemis. En 1919, elle est arrêtée par la police britannique pendant une manifestation, où elle distribue des circulaires reproduisant des photographies des enfants affamés. Finalement relâchée, Jebb fonde avec sa sœur *Save the Children Fund* et contribue également à la création de l'Union Internationale de Secours

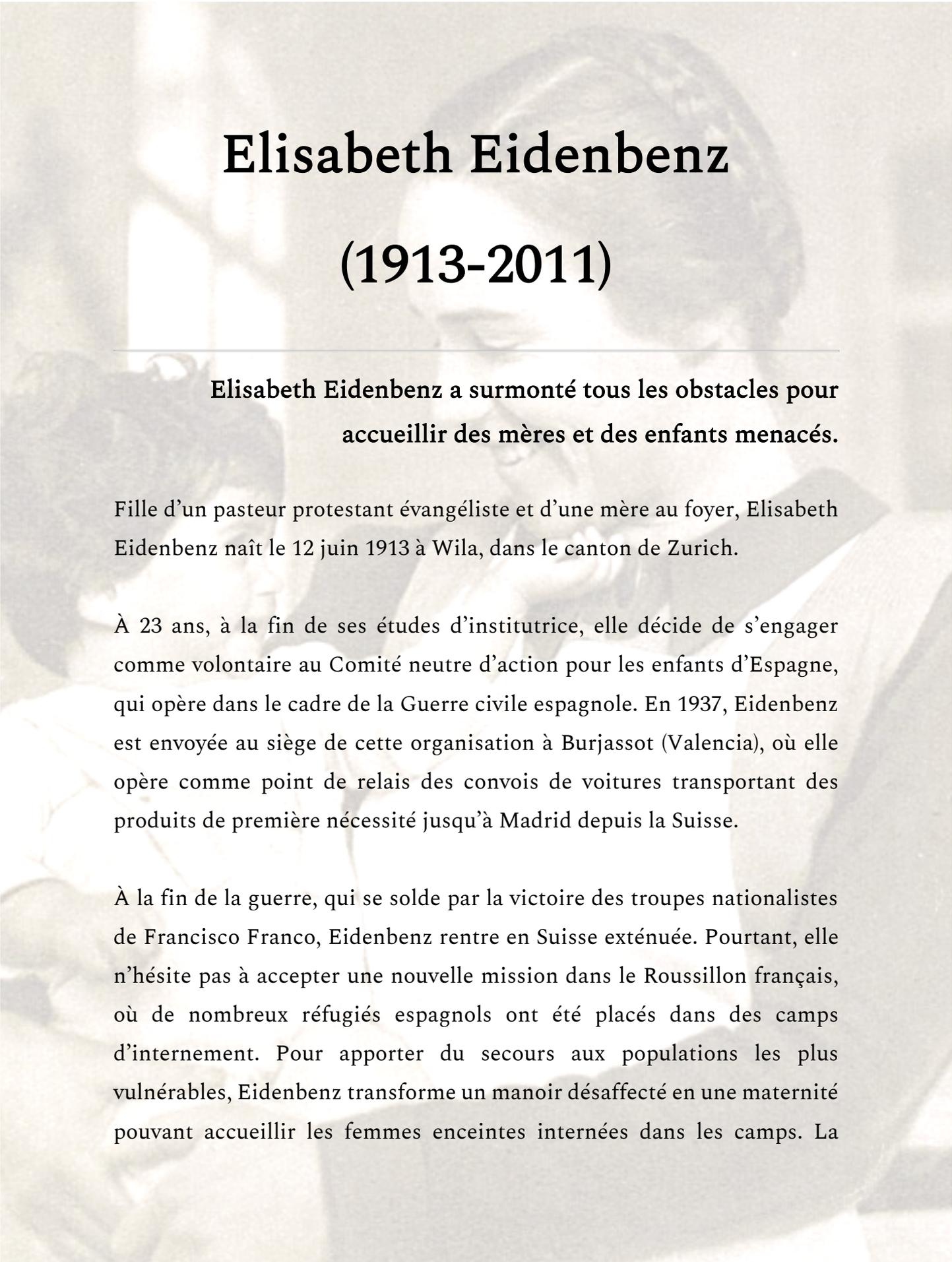


aux Enfants, une organisation internationale fondée à Genève en tant que branche du Comité International de la Croix-Rouge.

Lors d'une de ses promenades au Salève, Eglantyne Jebb conçoit l'idée de rassembler les principes qui devraient réguler les droits de l'enfance dans un document. Cette première version de la Déclaration des Droits de l'Enfant – aussi connue comme la Déclaration de Genève – sera reconnue par la Société de Nations en 1924. L'initiative de Jebb jette ainsi les bases de la Déclaration des Droits de l'Enfant, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1959.

Eglantyne Jebb meurt à Genève le 17 décembre 1928. Elle sera enterrée le 20 décembre au cimetière Saint-Georges.

*Travail réalisé par Victoria Paillard et Gabrielle Diamanti, étudiant.e.s en médecine à l'Université de Genève, dans le cadre du cours « Genre et action humanitaire : rencontrer les témoins de l'histoire »*



# Elisabeth Eidenbenz

## (1913-2011)

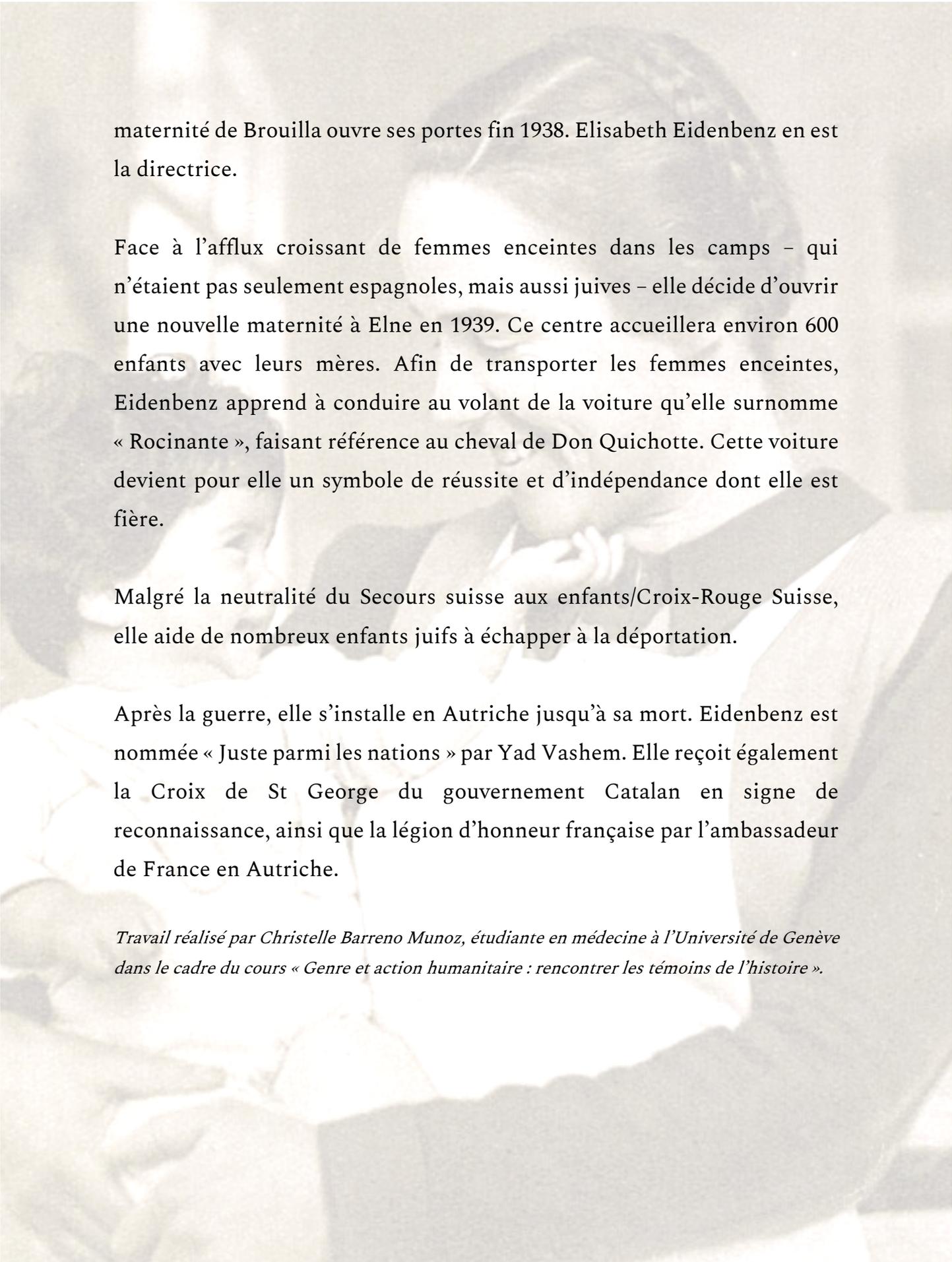
---

**Elisabeth Eidenbenz a surmonté tous les obstacles pour accueillir des mères et des enfants menacés.**

Fille d'un pasteur protestant évangéliste et d'une mère au foyer, Elisabeth Eidenbenz naît le 12 juin 1913 à Wila, dans le canton de Zurich.

À 23 ans, à la fin de ses études d'institutrice, elle décide de s'engager comme volontaire au Comité neutre d'action pour les enfants d'Espagne, qui opère dans le cadre de la Guerre civile espagnole. En 1937, Eidenbenz est envoyée au siège de cette organisation à Burjassot (Valencia), où elle opère comme point de relais des convois de voitures transportant des produits de première nécessité jusqu'à Madrid depuis la Suisse.

À la fin de la guerre, qui se solde par la victoire des troupes nationalistes de Francisco Franco, Eidenbenz rentre en Suisse exténuée. Pourtant, elle n'hésite pas à accepter une nouvelle mission dans le Roussillon français, où de nombreux réfugiés espagnols ont été placés dans des camps d'internement. Pour apporter du secours aux populations les plus vulnérables, Eidenbenz transforme un manoir désaffecté en une maternité pouvant accueillir les femmes enceintes internées dans les camps. La



maternité de Brouilla ouvre ses portes fin 1938. Elisabeth Eidenbenz en est la directrice.

Face à l'afflux croissant de femmes enceintes dans les camps – qui n'étaient pas seulement espagnoles, mais aussi juives – elle décide d'ouvrir une nouvelle maternité à Elne en 1939. Ce centre accueillera environ 600 enfants avec leurs mères. Afin de transporter les femmes enceintes, Eidenbenz apprend à conduire au volant de la voiture qu'elle surnomme « Rocinante », faisant référence au cheval de Don Quichotte. Cette voiture devient pour elle un symbole de réussite et d'indépendance dont elle est fière.

Malgré la neutralité du Secours suisse aux enfants/Croix-Rouge Suisse, elle aide de nombreux enfants juifs à échapper à la déportation.

Après la guerre, elle s'installe en Autriche jusqu'à sa mort. Eidenbenz est nommée « Juste parmi les nations » par Yad Vashem. Elle reçoit également la Croix de St George du gouvernement Catalan en signe de reconnaissance, ainsi que la légion d'honneur française par l'ambassadeur de France en Autriche.

*Travail réalisé par Christelle Barreno Munoz, étudiante en médecine à l'Université de Genève dans le cadre du cours « Genre et action humanitaire : rencontrer les témoins de l'histoire ».*

# Friedel Bohny-Reiter

## (1912-2001)

---

**Friedel Bohny-Reiter a caché des enfants pour les soustraire à la déportation vers les camps de la mort.**

Friedel Bohny-Reiter est née en 1912 à Vienne. Au début de la Première Guerre mondiale, elle est évacuée de la capitale autrichienne avec d'autres enfants vers la localité de Melk. Une fois la guerre finie, elle est confiée à une famille d'accueil suisse à Kilchberg (Zurich). Cet épisode ne sera pas étranger à son engagement humanitaire.

À 24 ans, Bohny-Reiter entreprend une formation à Zurich pour devenir infirmière pédiatrique. En 1941, elle s'engage en tant que volontaire de l'organisation humanitaire Secours suisse aux Enfants/Croix-Rouge suisse et est envoyée au camp de Rivesaltes, situé dans le Roussillon français, pour porter secours aux internés : des réfugiés républicains espagnols, des populations Sinti et Roma, ainsi que des juifs.

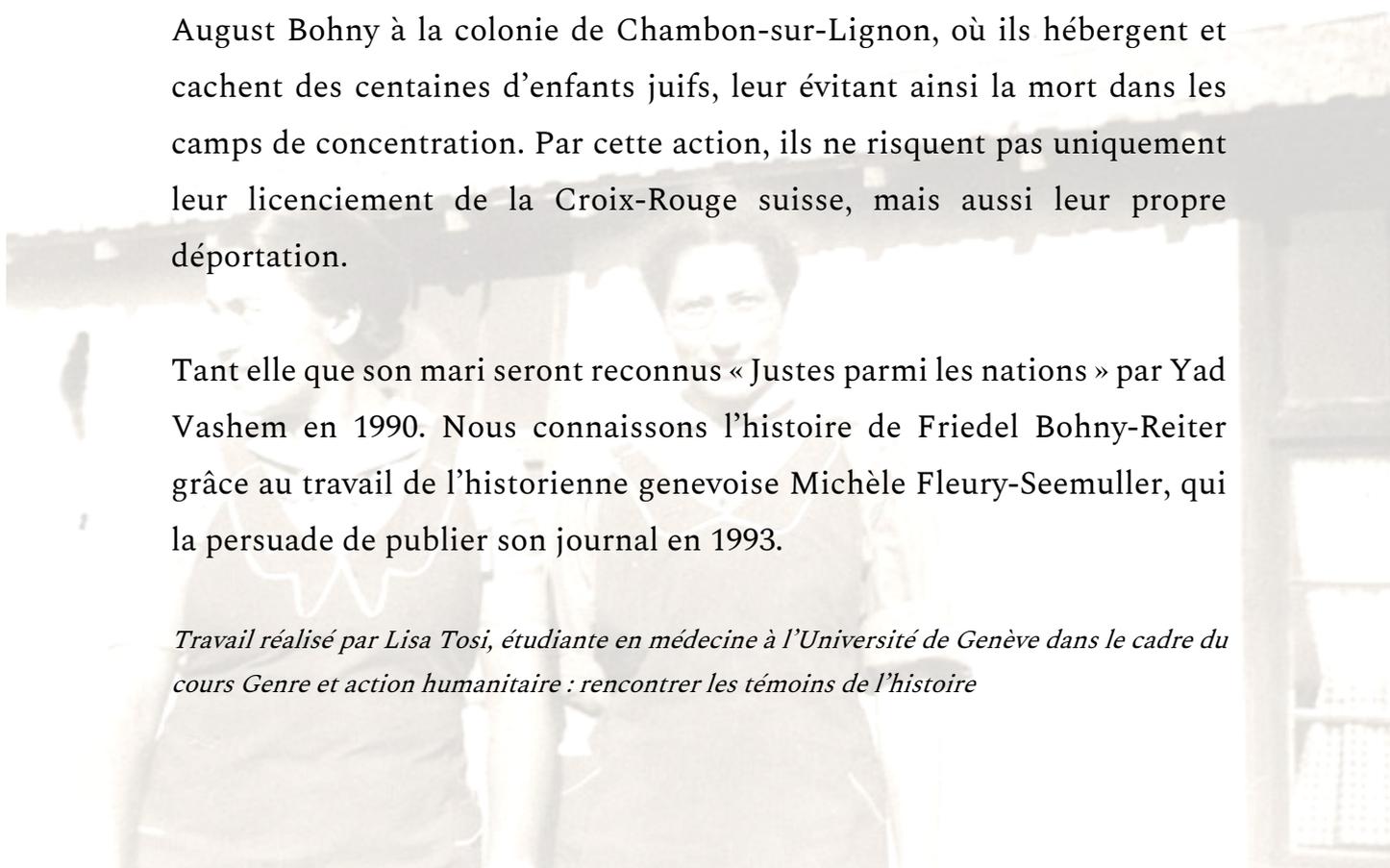
Dès son arrivée à Rivesaltes, Friedel Bohny-Reiter tient un journal où elle relate ses journées et témoigne des conditions terribles dans lesquelles se trouvent les internés. Elle décrit la faim, la misère, le froid qui règnent dans les baraques, ainsi que ses principales tâches : distribuer la nourriture et fournir une aide médicale à l'infirmerie.

Entre août et octobre 1942, des milliers de juifs sont déportés depuis le camp. Cependant, Friedel arrive à soustraire quelques enfants aux trains qui partent vers la Pologne et les cache dans son stock alimentaire. Ils sont ensuite envoyés dans une colonie de la Croix-Rouge suisse située au Chambon-sur-Lignon (Auvergne), où son futur mari – August Bohny – travaille également pour le Secours suisse aux enfants.

Après la fermeture du camp de Rivesaltes, Friedel Bohny-Reiter rejoint August Bohny à la colonie de Chambon-sur-Lignon, où ils hébergent et cachent des centaines d'enfants juifs, leur évitant ainsi la mort dans les camps de concentration. Par cette action, ils ne risquent pas uniquement leur licenciement de la Croix-Rouge suisse, mais aussi leur propre déportation.

Tant elle que son mari seront reconnus « Justes parmi les nations » par Yad Vashem en 1990. Nous connaissons l'histoire de Friedel Bohny-Reiter grâce au travail de l'historienne genevoise Michèle Fleury-Seemuller, qui la persuade de publier son journal en 1993.

*Travail réalisé par Lisa Tosi, étudiante en médecine à l'Université de Genève dans le cadre du cours Genre et action humanitaire : rencontrer les témoins de l'histoire*



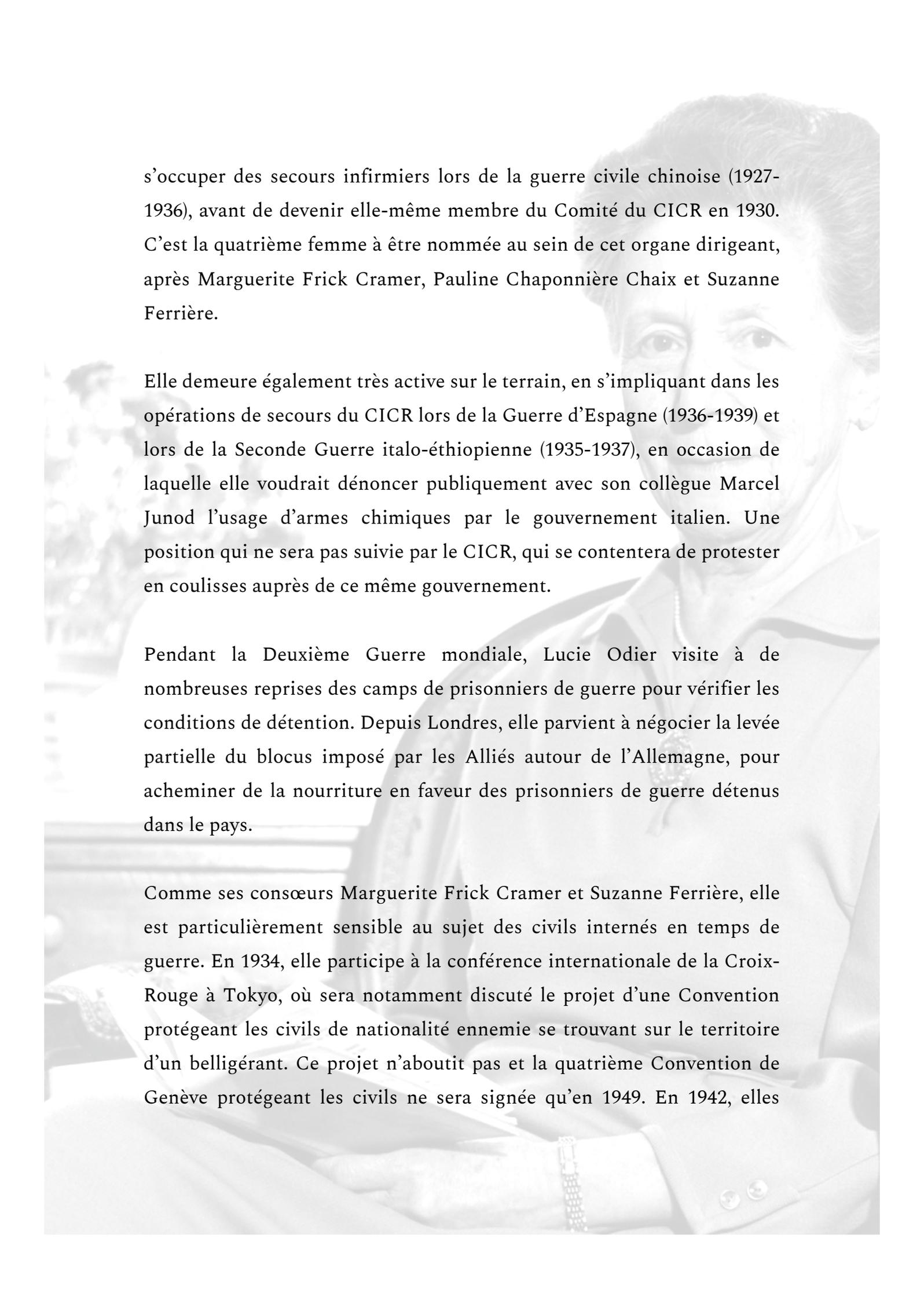
# Lucie Odier (1886-1984)

**Lucie Odier a mis son expérience d'infirmière au service des prisonniers et des blessés de nombreuses guerres.**

Lucie Odier naît le 7 septembre 1886 à Genève au sein d'une famille patricienne genevoise. Son père, Albert Octave Odier, est un ingénieur civil qui participe à la reconstruction de nombreux ponts sur le Rhône à Genève. La famille Odier est surtout connue pour ses activités bancaires et philanthropiques, notamment au sein de la banque Lombard Odier & Cie, depuis les débuts du 19<sup>e</sup> siècle. Lucie choisit de suivre une autre tradition de sa famille, la vocation médicale, et obtient son diplôme d'infirmière à l'École des Samaritains de Genève en 1914.

Elle travaille comme infirmière dès le début de la Grande Guerre dans un hôpital militaire à Aix-les-Bains, avant de retourner sur Genève s'occuper des prisonniers militaires malades ou blessés et des réfugiés. A la fin de la guerre, elle s'engage d'abord dans la Croix-Rouge genevoise pour y diriger le dispensaire d'hygiène sociale, dont la création a été largement portée par Pauline Chaponnière Chaix qu'elle fréquente dans cette même section de la Croix-Rouge. Sensible aux combats féministes de l'époque, elle porte une attention particulière à l'éducation sur la prostitution et aux maladies sexuellement transmissibles.

Comme de nombreuses femmes de la haute bourgeoisie genevoise actives dans la philanthropie, elle se rapproche du CICR, dont son oncle, Edouard Odier, est l'un des membres depuis 1874. Lucie commence d'abord par

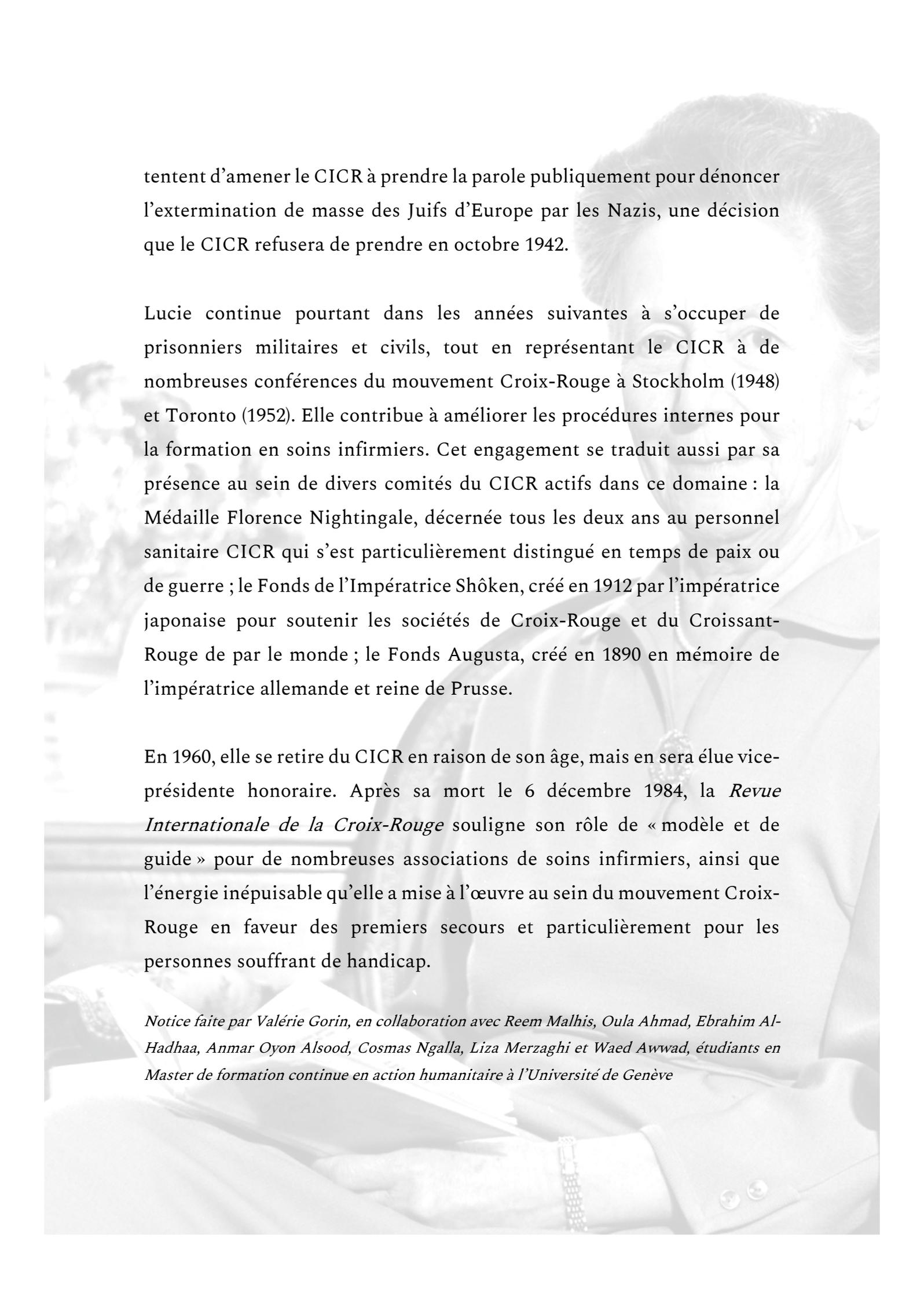


s'occuper des secours infirmiers lors de la guerre civile chinoise (1927-1936), avant de devenir elle-même membre du Comité du CICR en 1930. C'est la quatrième femme à être nommée au sein de cet organe dirigeant, après Marguerite Frick Cramer, Pauline Chaponnière Chaix et Suzanne Ferrière.

Elle demeure également très active sur le terrain, en s'impliquant dans les opérations de secours du CICR lors de la Guerre d'Espagne (1936-1939) et lors de la Seconde Guerre italo-éthiopienne (1935-1937), en occasion de laquelle elle voudrait dénoncer publiquement avec son collègue Marcel Junod l'usage d'armes chimiques par le gouvernement italien. Une position qui ne sera pas suivie par le CICR, qui se contentera de protester en coulisses auprès de ce même gouvernement.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Lucie Odier visite à de nombreuses reprises des camps de prisonniers de guerre pour vérifier les conditions de détention. Depuis Londres, elle parvient à négocier la levée partielle du blocus imposé par les Alliés autour de l'Allemagne, pour acheminer de la nourriture en faveur des prisonniers de guerre détenus dans le pays.

Comme ses consœurs Marguerite Frick Cramer et Suzanne Ferrière, elle est particulièrement sensible au sujet des civils internés en temps de guerre. En 1934, elle participe à la conférence internationale de la Croix-Rouge à Tokyo, où sera notamment discuté le projet d'une Convention protégeant les civils de nationalité ennemie se trouvant sur le territoire d'un belligérant. Ce projet n'aboutit pas et la quatrième Convention de Genève protégeant les civils ne sera signée qu'en 1949. En 1942, elles



tentent d'amener le CICR à prendre la parole publiquement pour dénoncer l'extermination de masse des Juifs d'Europe par les Nazis, une décision que le CICR refusera de prendre en octobre 1942.

Lucie continue pourtant dans les années suivantes à s'occuper de prisonniers militaires et civils, tout en représentant le CICR à de nombreuses conférences du mouvement Croix-Rouge à Stockholm (1948) et Toronto (1952). Elle contribue à améliorer les procédures internes pour la formation en soins infirmiers. Cet engagement se traduit aussi par sa présence au sein de divers comités du CICR actifs dans ce domaine : la Médaille Florence Nightingale, décernée tous les deux ans au personnel sanitaire CICR qui s'est particulièrement distingué en temps de paix ou de guerre ; le Fonds de l'Impératrice Shôken, créé en 1912 par l'impératrice japonaise pour soutenir les sociétés de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de par le monde ; le Fonds Augusta, créé en 1890 en mémoire de l'impératrice allemande et reine de Prusse.

En 1960, elle se retire du CICR en raison de son âge, mais en sera élue vice-présidente honoraire. Après sa mort le 6 décembre 1984, la *Revue Internationale de la Croix-Rouge* souligne son rôle de « modèle et de guide » pour de nombreuses associations de soins infirmiers, ainsi que l'énergie inépuisable qu'elle a mise à l'œuvre au sein du mouvement Croix-Rouge en faveur des premiers secours et particulièrement pour les personnes souffrant de handicap.

*Notice faite par Valérie Gorin, en collaboration avec Reem Malhis, Oula Ahmad, Ebrahim Al-Hadhaa, Anmar Oyon Alsood, Cosmas Ngalla, Liza Merzaghi et Waed Awwad, étudiants en Master de formation continue en action humanitaire à l'Université de Genève*

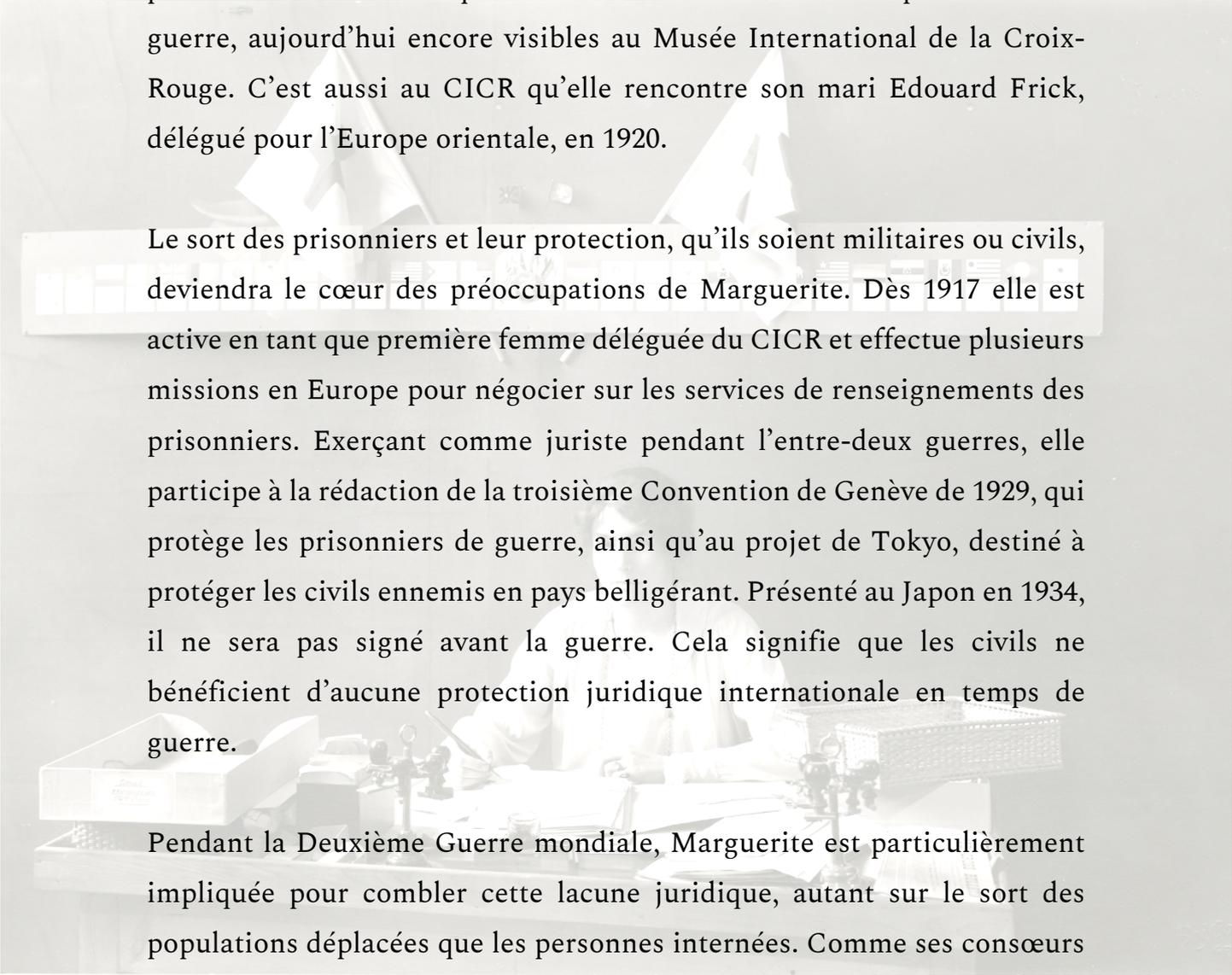
# Marguerite Frick Cramer

## (1887-1963)

**Intellectuelle de haut vol, enseignante pionnière à l'université, Marguerite Frick-Cramer a ouvert la voie des femmes au CICR.**

Née le 28 décembre 1887, Renée-Marguerite Cramer est issue de deux grandes familles patriciennes genevoises : elle est la fille d'Eugénie Léonie Micheli et de Louis Cramer, membre du Consistoire de Genève, la cour ecclésiastique de l'Eglise de Calvin. Son grand-père maternel, Louis Micheli, était membre du CICR depuis 1876. Bénéficiant des privilèges de classe et héritière de la tradition philanthropique de sa famille, Marguerite est surtout l'une des femmes les plus connues de sa génération pour avoir été une pionnière à bien des niveaux. Elle étudie le droit à Genève et Paris et obtient une licence en droit à l'Université de Genève en 1910, puis un doctorat ès lettres. Elle n'exercera jamais comme avocate mais se spécialise en histoire nationale et genevoise, et ses recherches lui valent de remporter le prestigieux Prix Ador en 1911 et 1913.

Première femme à être nommée professeure suppléante en histoire, elle quitte pourtant ce poste en 1918 pour rejoindre le Comité du CICR, sur cooptation des autres membres, tous masculins. Le comité recrute alors exclusivement au sein de l'aristocratie genevoise et Marguerite connaît bien l'institution. D'autres membres de sa famille y travaillent et Marguerite s'était déjà illustrée au sein de l'Agence Internationale des



prisonniers de guerre, qu'elle avait rejoint en 1914 et contribué à créer. Rapidement, elle devient co-directrice de la section dédiée aux prisonniers des pays alliés avec Jacques Chenevière. Marguerite se démarque pour son sens de l'organisation, comme en témoigne la création de milliers de petites fiches d'identité qui servent à identifier et tracer les prisonniers de guerre, aujourd'hui encore visibles au Musée International de la Croix-Rouge. C'est aussi au CICR qu'elle rencontre son mari Edouard Frick, délégué pour l'Europe orientale, en 1920.

Le sort des prisonniers et leur protection, qu'ils soient militaires ou civils, deviendra le cœur des préoccupations de Marguerite. Dès 1917 elle est active en tant que première femme déléguée du CICR et effectue plusieurs missions en Europe pour négocier sur les services de renseignements des prisonniers. Exerçant comme juriste pendant l'entre-deux guerres, elle participe à la rédaction de la troisième Convention de Genève de 1929, qui protège les prisonniers de guerre, ainsi qu'au projet de Tokyo, destiné à protéger les civils ennemis en pays belligérant. Présenté au Japon en 1934, il ne sera pas signé avant la guerre. Cela signifie que les civils ne bénéficient d'aucune protection juridique internationale en temps de guerre.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Marguerite est particulièrement impliquée pour combler cette lacune juridique, autant sur le sort des populations déplacées que les personnes internées. Comme ses consœurs Lucie Odier, Renée Bordier et Suzanne Ferrière, Marguerite milite auprès du Comité du CICR pour dénoncer publiquement les déportations et internements des populations civiles. Le CICR, via les associations juives suisses et internationales, est en effet au courant de telles pratiques

commises par les Nazis. Lors de sa séance plénière du 14 octobre 1942, le CICR rejette cet appel pour des raisons pragmatiques : la non-dénonciation permet à l'organisation de continuer à porter secours aux prisonniers de guerre en Allemagne, et le Comité estime que la prise de parole ne suffirait pas à stopper le plan d'extermination nazi. Dans le procès-verbal de la séance, il y est indiqué que Marguerite Frick Cramer estime que « le silence du comité serait une action négative qui entraînerait des conséquences extrêmement graves et qui risquerait de compromettre l'existence même du comité ». En 1988, l'historien Jean-Claude Favez estime que le silence du CICR fut une « faute morale », dans son ouvrage intitulé *Une mission impossible ? Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis*.

La Convention de Genève protégeant les civils en temps de guerre ne sera signée qu'en 1949. Marguerite contribue à l'élaboration de la Convention, mais démissionne du CICR en 1946. Elle reste membre honoraire jusqu'à son décès en octobre 1963. Les raisons de sa démission au sortir de la guerre, alors que le CICR fait face à d'immenses défis dans une Europe en plein chaos et que le monde humanitaire est en pleine mutation, demeurent floues. L'historienne Irène Hermann, dans le portrait qu'elle dresse de Marguerite Frick Cramer sur le blog du Musée d'histoire suisse, évoque sa « grande fatigue » après 35 ans passés au service de la Croix-Rouge, mais également « les désillusions à répétitions, suivies d'un véritable reniement personnel ».

*Notice faite par Valérie Gorin, en collaboration avec Reem Malhis, Oula Ahmad, Ebrahim Al-Hadhaa, Anmar Oyon Alsood, Cosmas Ngalla, Liza Merzaghi et Waed Awwad, étudiants en Master de formation continue en action humanitaire à l'Université de Genève*



# Marguerite van Berchem

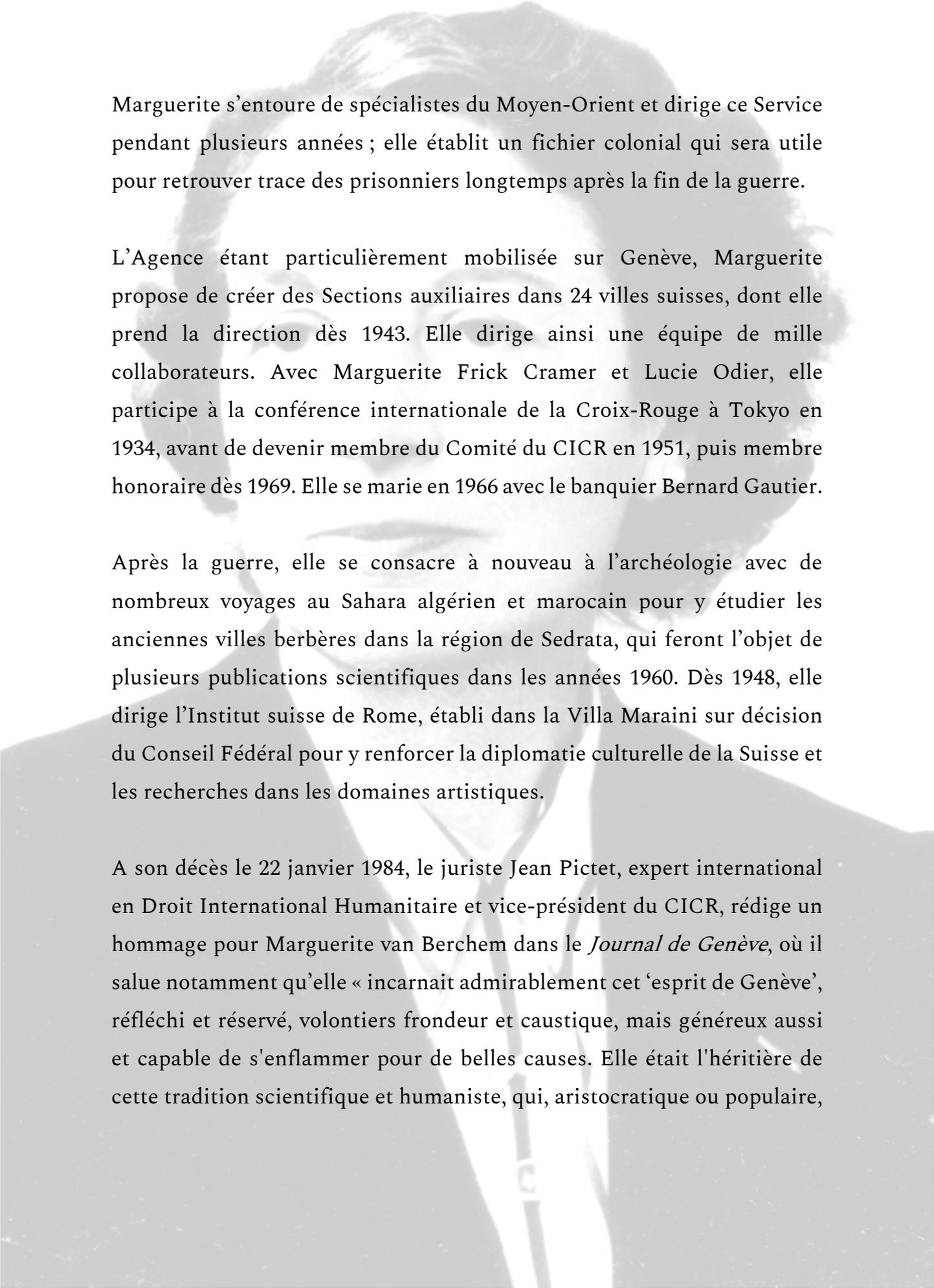
## (1892-1984)

---

**Archéologue et orientaliste, Marguerite Gautier-van Berchem a su conjuguer son action humanitaire avec ses activités de recherche.**

Née le 11 avril 1892 à Genève dans une famille patricienne (ses grands-parents paternels possèdent notamment le château de Crans à Crans-près-Céligny et le Château des Bois à Satigny), Marguerite van Berchem profite des privilèges de son milieu très aisé pour se consacrer d'abord à des études d'archéologie à l'Ecole du Louvre et des Hautes Etudes à Paris, suivant en cela le chemin de son père, le célèbre historien orientaliste Max van Berchem. Elle est auteure de plusieurs publications reconnues sur les mosaïques du Moyen-Orient pendant l'entre-deux guerres.

Elle rejoint d'abord le CICR en 1914 en travaillant comme bénévole dans l'Agence Internationale des prisonniers de guerre. Comme nombre de ses consœurs de l'aristocratie genevoise qui y font carrière, elle devient cheffe de la section allemande. En septembre 1939, elle reprend ses activités dans l'Agence Centrale pour les prisonniers de guerre ; ses connaissances orientalistes l'amènent à proposer l'ouverture d'un Service colonial dès juin 1940, une section spécifiquement dédiée aux prisonniers de guerre issus des colonies françaises et qui puisse tenir compte de leur langue et de leurs besoins alors qu'ils sont détenus dans des camps en Europe.

A faded, grayscale portrait of Marguerite van Berchem, a woman with dark, wavy hair, wearing a dark jacket over a light-colored top. The portrait is centered in the background of the page.

Marguerite s'entoure de spécialistes du Moyen-Orient et dirige ce Service pendant plusieurs années ; elle établit un fichier colonial qui sera utile pour retrouver trace des prisonniers longtemps après la fin de la guerre.

L'Agence étant particulièrement mobilisée sur Genève, Marguerite propose de créer des Sections auxiliaires dans 24 villes suisses, dont elle prend la direction dès 1943. Elle dirige ainsi une équipe de mille collaborateurs. Avec Marguerite Frick Cramer et Lucie Odier, elle participe à la conférence internationale de la Croix-Rouge à Tokyo en 1934, avant de devenir membre du Comité du CICR en 1951, puis membre honoraire dès 1969. Elle se marie en 1966 avec le banquier Bernard Gautier.

Après la guerre, elle se consacre à nouveau à l'archéologie avec de nombreux voyages au Sahara algérien et marocain pour y étudier les anciennes villes berbères dans la région de Sedrata, qui feront l'objet de plusieurs publications scientifiques dans les années 1960. Dès 1948, elle dirige l'Institut suisse de Rome, établi dans la Villa Maraini sur décision du Conseil Fédéral pour y renforcer la diplomatie culturelle de la Suisse et les recherches dans les domaines artistiques.

A son décès le 22 janvier 1984, le juriste Jean Pictet, expert international en Droit International Humanitaire et vice-président du CICR, rédige un hommage pour Marguerite van Berchem dans le *Journal de Genève*, où il salue notamment qu'elle « incarnait admirablement cet 'esprit de Genève', réfléchi et réservé, volontiers frondeur et caustique, mais généreux aussi et capable de s'enflammer pour de belles causes. Elle était l'héritière de cette tradition scientifique et humaniste, qui, aristocratique ou populaire,

est le patrimoine commun de tous les Genevois et lui a donné ses plus dignes représentants. »

*Notice faite par Valérie Gorin, en collaboration avec Reem Malhis, Oula Ahmad, Ebrahim Al-Hadhaa, Anmar Oyon Alsood, Cosmas Ngalla, Liza Merzaghi et Waed Awwad, étudiants en Master de formation continue en action humanitaire à l'Université de Genève*

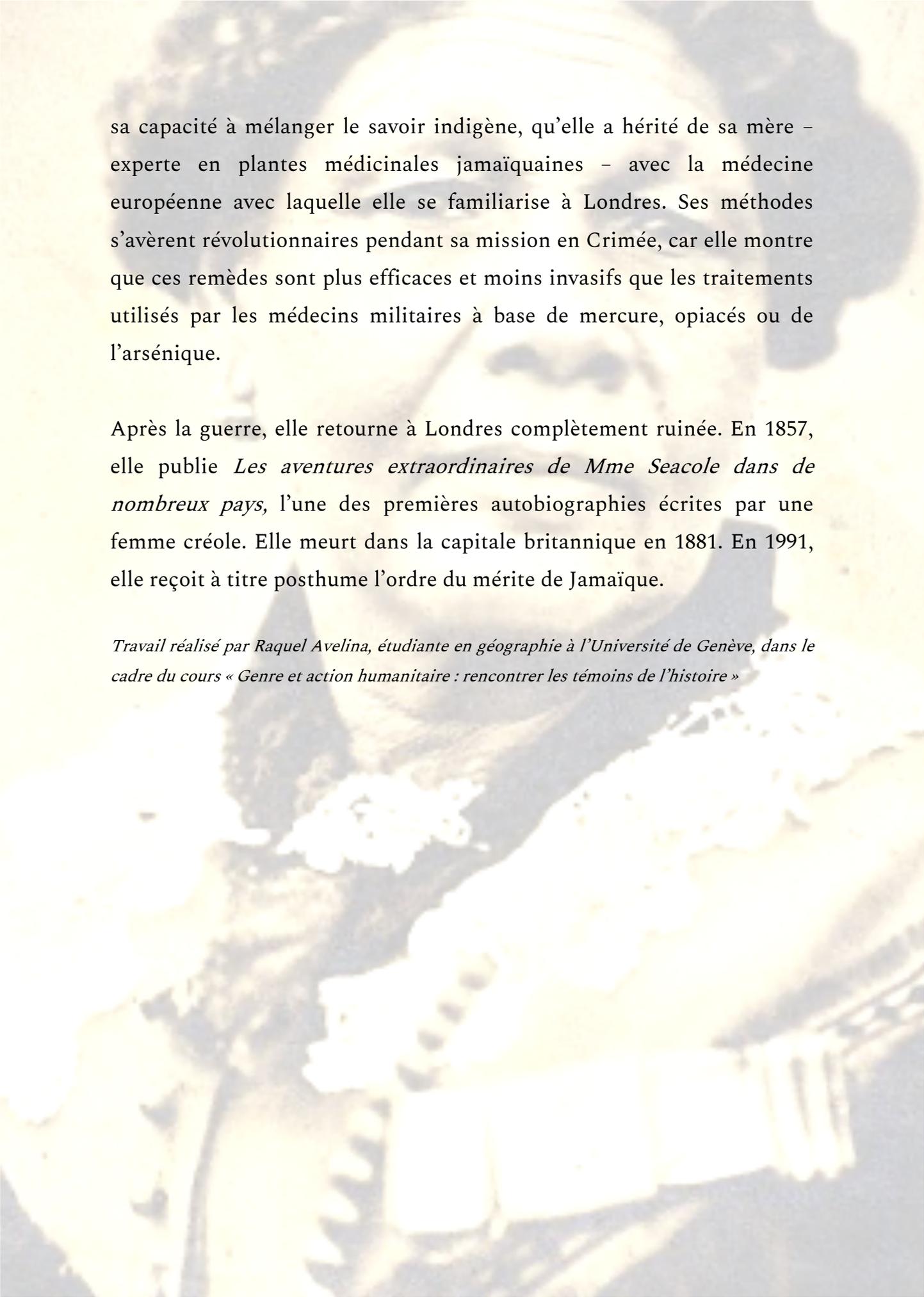


# Mary Jane Seacole (1805-1881)

**Jane Seacole a mis son expérience de soignante et sa connaissance des plantes médicinales au profit des soldats malades ou blessés.**

Née en 1805 à Kingston (Jamaïque) d'un père écossais et d'une femme jamaïcaine, Mary Jane Seacole est une soignante spécialisée en remèdes traditionnelles des Caraïbes et d'Afrique. Contemporaine de la fondatrice des sciences infirmières – la britannique Florence Nightingale -- elle se porte également volontaire pour secourir les soldats anglais pendant la Guerre de Crimée (1853-1856), qui oppose l'expansionnisme de l'Empire russe à la coalition de l'Empire ottoman, l'Empire français, le Royaume-Uni et le royaume de Sardaigne. Alors que Nightingale reçoit le soutien du ministre de la Guerre britannique pour mener sa mission en Crimée, Mary Seacole est rejetée à cause de sa peau métisse. Néanmoins, sa détermination l'amène à financer son propre voyage et à installer une infirmerie connue comme le « British Hotel », où elle soignera des militaires blessés sur le champ de bataille et d'autres souffrant de maladies comme le choléra ou la syphilis.

Seacole se forme en matière de soins grâce à sa mère, qui dirige une pension pour traiter des soldats et des marins européens convalescents. Grande voyageuse, elle visite les Caraïbes, l'Amérique centrale et la Grande-Bretagne. L'une de ses caractéristiques les plus remarquables est



sa capacité à mélanger le savoir indigène, qu'elle a hérité de sa mère – experte en plantes médicinales jamaïquaines – avec la médecine européenne avec laquelle elle se familiarise à Londres. Ses méthodes s'avèrent révolutionnaires pendant sa mission en Crimée, car elle montre que ces remèdes sont plus efficaces et moins invasifs que les traitements utilisés par les médecins militaires à base de mercure, opiacés ou de l'arsénique.

Après la guerre, elle retourne à Londres complètement ruinée. En 1857, elle publie *Les aventures extraordinaires de Mme Seacole dans de nombreux pays*, l'une des premières autobiographies écrites par une femme créole. Elle meurt dans la capitale britannique en 1881. En 1991, elle reçoit à titre posthume l'ordre du mérite de Jamaïque.

*Travail réalisé par Raquel Avelina, étudiante en géographie à l'Université de Genève, dans le cadre du cours « Genre et action humanitaire : rencontrer les témoins de l'histoire »*

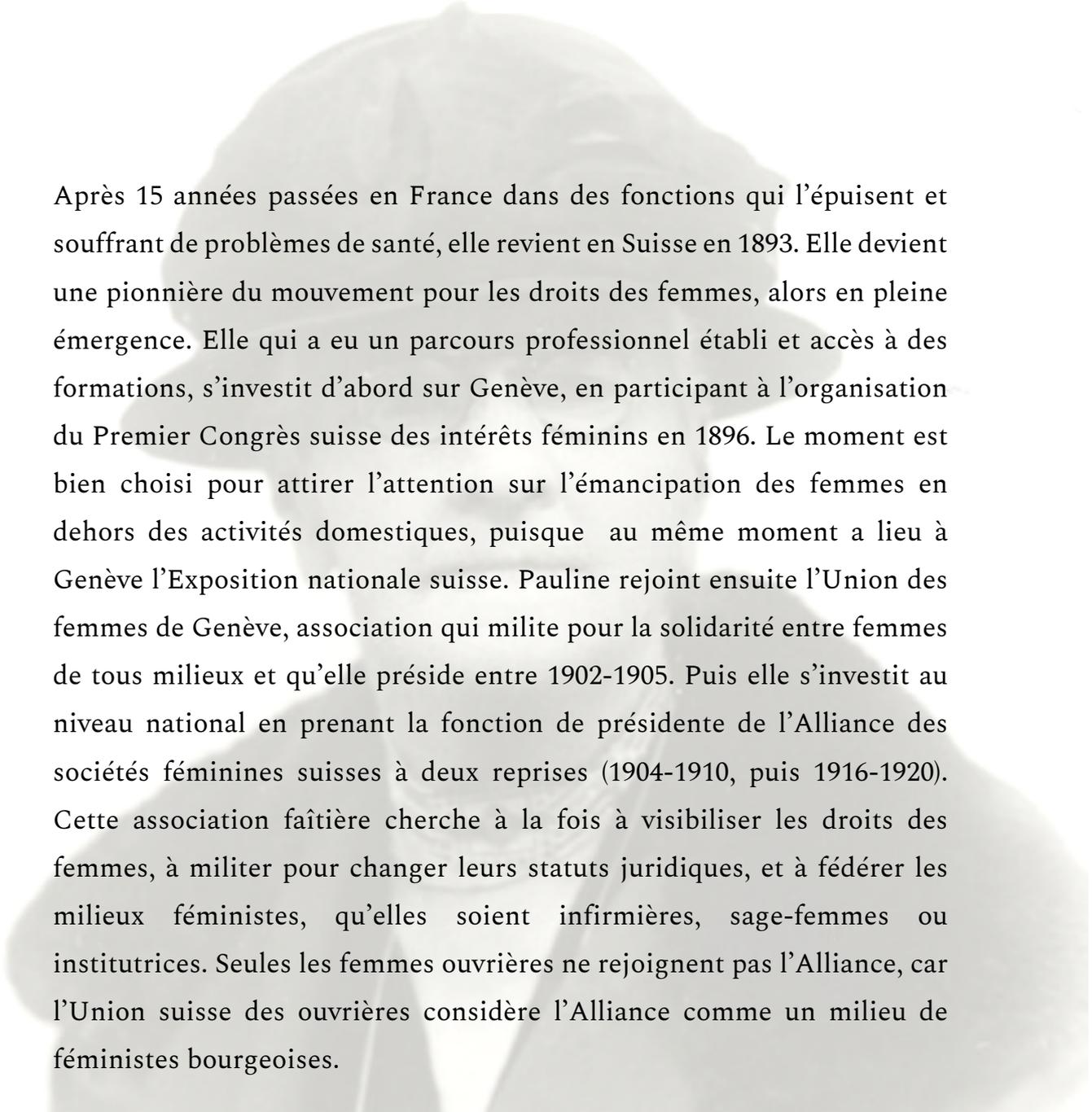
# Pauline Chaponnière-Chaix (1850-1934)

---

**De l'assistance aux plus vulnérables au féminisme international,  
Pauline Chaponnière-Chaix fut la deuxième femme à siéger au  
CICR.**

Pauline Chaix naît le 1 novembre 1850 à Genève, dans une famille protestante cultivée, fille du géographe Paul Chaix et d'Adèle née Chaponnière. Elle a une facilité pour les langues puisqu'elle apprend l'anglais et l'allemand lors de séjours à l'étranger, mais ne fait pas d'études particulières dans ses jeunes années. Mariée à son cousin Edouard Chaponnière en 1868, elle devient veuve en 1878, âgée de 28 ans seulement. Le destin tragique de son mari, souffrant de troubles psychiques et interné dans une institution spécialisée, amène Pauline à s'investir dans des activités caritatives et sociales.

Deux ans plus tard, elle quitte la Suisse pour rejoindre l'institution religieuse de la Maison des diaconesses de Reuilly, à Paris, une institution religieuse venant en aide aux personnes âgées ou atteintes de handicap. En tant que diaconesse, elle travaille d'abord dans un asile pour enfants, tout en étudiant dans le cadre d'un brevet pour s'occuper de femmes délinquantes, ce qui l'amène à travailler dans une prison pour femmes en Picardie. Elle prend alors la direction d'un collège pour jeunes filles protestantes, Les Ombrages, à Versailles. En parallèle, elle prépare et obtient un diplôme d'infirmière.



Après 15 années passées en France dans des fonctions qui l'épuisent et souffrant de problèmes de santé, elle revient en Suisse en 1893. Elle devient une pionnière du mouvement pour les droits des femmes, alors en pleine émergence. Elle qui a eu un parcours professionnel établi et accès à des formations, s'investit d'abord sur Genève, en participant à l'organisation du Premier Congrès suisse des intérêts féminins en 1896. Le moment est bien choisi pour attirer l'attention sur l'émancipation des femmes en dehors des activités domestiques, puisque au même moment a lieu à Genève l'Exposition nationale suisse. Pauline rejoint ensuite l'Union des femmes de Genève, association qui milite pour la solidarité entre femmes de tous milieux et qu'elle préside entre 1902-1905. Puis elle s'investit au niveau national en prenant la fonction de présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses à deux reprises (1904-1910, puis 1916-1920). Cette association faitière cherche à la fois à visibiliser les droits des femmes, à militer pour changer leurs statuts juridiques, et à fédérer les milieux féministes, qu'elles soient infirmières, sage-femmes ou institutrices. Seules les femmes ouvrières ne rejoignent pas l'Alliance, car l'Union suisse des ouvrières considère l'Alliance comme un milieu de féministes bourgeoises.

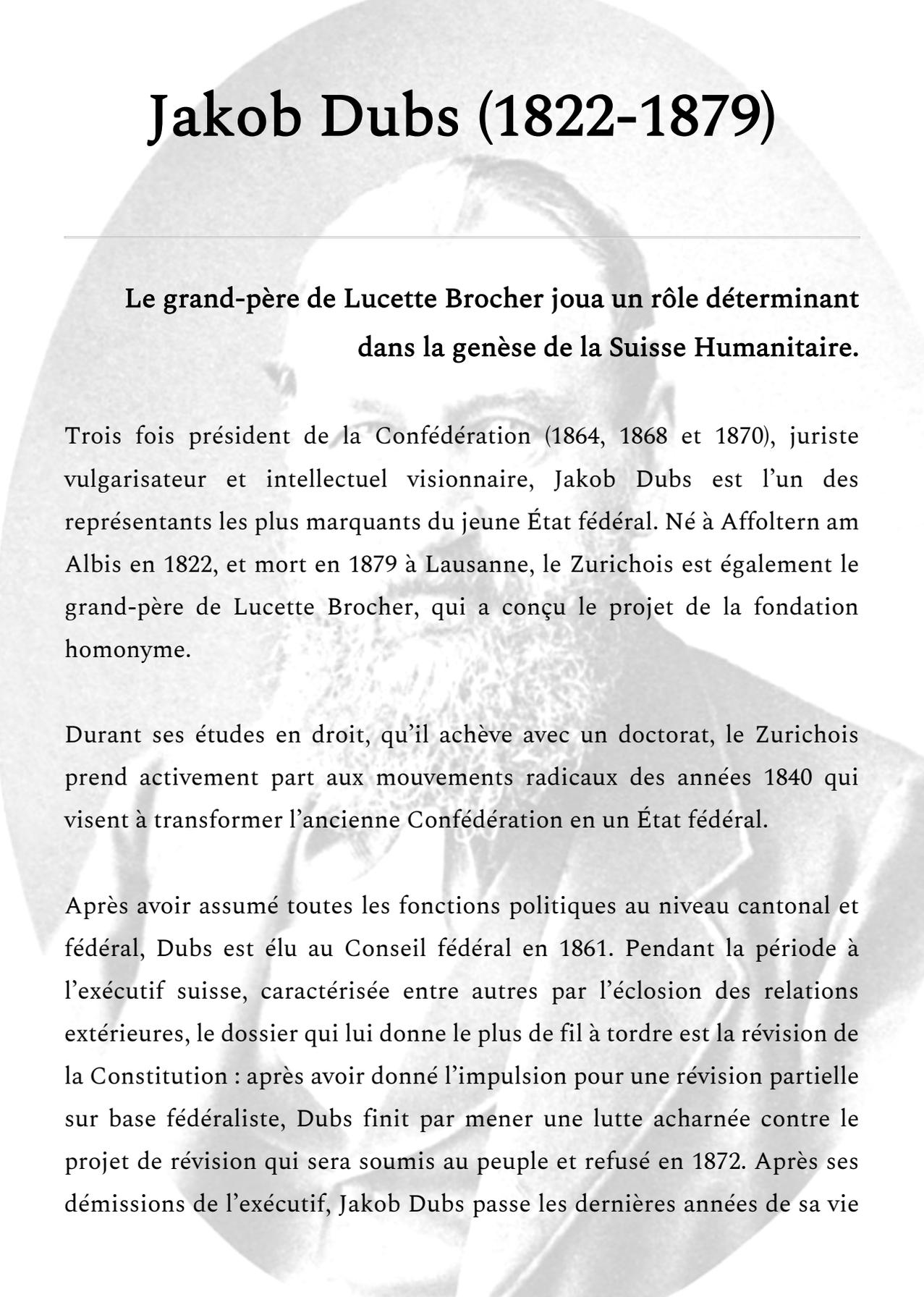
Dans ces associations féministes, Pauline y côtoie notamment Alice Favre et, comme elle, est suffragiste, membre fondatrice de l'Association genevoise pour le suffrage des femmes en 1907. Elle explique son engagement pour le suffrage universel dans le journal *Le Mouvement féministe*, suite au rejet par les électeurs masculins d'une initiative demandant la fermeture des maisons closes à Genève à 1914. Polyglotte et active dans les réseaux féministes transnationaux, elle devient présidente

du Conseil international des femmes de 1920 à 1922, l'organisation mondiale pour la promotion du droit des femmes. Du temps où elle était diaconesse à Reuilly, Pauline avait en effet fait la connaissance de féministes protestantes françaises ou anglaises, comme Sarah Monod ou Joséphine Butler, qui, inspirées par des règles morales, militaient en faveur de l'amélioration de la situation des prostituées et pour limiter la propagation des maladies vénériennes. Elle quitte la présidence en 1922, faute de moyens pour couvrir ses frais de voyage, alors à la charge des participantes.

C'est la même année que Pauline rejoint le siège du CICR, pour aider notamment au développement des soins infirmiers. Elle sera d'ailleurs la première femme vice-présidente du CICR entre 1930 et 1932 avant de décéder le 6 décembre 1934. Sa grande amie, Emilie Gourd, fondatrice du journal *Le Mouvement féministe*, ne cessera pas d'aligner les multiples facettes de la personnalité de Pauline Chaponnière dans sa notice nécrologique : « Suisse admirant profondément l'idée confédérale », « esprit ouvert et compréhensif de l'utilité de la collaboration internationale », « féministe convaincue de la valeur et de la dignité de la personnalité féminine », « intellectuelle aux goûts historiques et politiques, elle participa aux grandes luttes d'idées pour le Code civil suisse, pour le Code pénal fédéral, pour le vote des femmes, pour les salaires féminins, pour la fermeture des maisons de tolérance, sur la neutralité de la Suisse, sur son adhésion à la S.d.N. ».

*Notice faite par Valérie Gorin, en collaboration avec Reem Malhis, Oula Ahmad, Ebrahim Al-Hadhaa, Anmar Oyon Alsood, Cosmas Ngalla, Liza Merzaghi et Waed Awwad, étudiants en Master de formation continue en action humanitaire à l'Université de Genève*

# Jakob Dubs (1822-1879)

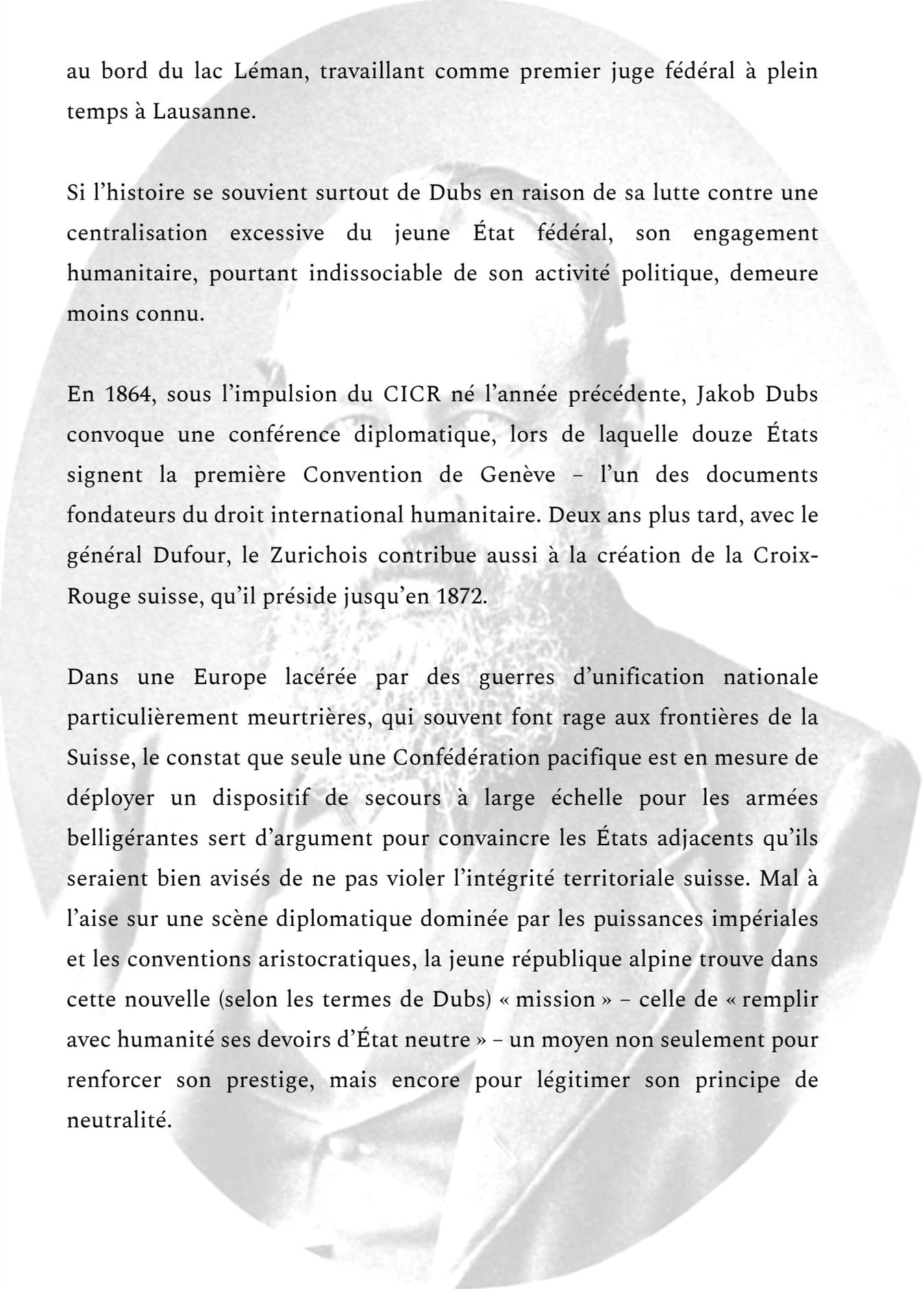
A large, semi-transparent circular portrait of Jakob Dubs, a man with a full white beard and mustache, wearing a dark suit and a white cravat, is centered in the background of the page.

**Le grand-père de Lucette Brocher joua un rôle déterminant dans la genèse de la Suisse Humanitaire.**

Trois fois président de la Confédération (1864, 1868 et 1870), juriste vulgarisateur et intellectuel visionnaire, Jakob Dubs est l'un des représentants les plus marquants du jeune État fédéral. Né à Affoltern am Albis en 1822, et mort en 1879 à Lausanne, le Zurichois est également le grand-père de Lucette Brocher, qui a conçu le projet de la fondation homonyme.

Durant ses études en droit, qu'il achève avec un doctorat, le Zurichois prend activement part aux mouvements radicaux des années 1840 qui visent à transformer l'ancienne Confédération en un État fédéral.

Après avoir assumé toutes les fonctions politiques au niveau cantonal et fédéral, Dubs est élu au Conseil fédéral en 1861. Pendant la période à l'exécutif suisse, caractérisée entre autres par l'éclosion des relations extérieures, le dossier qui lui donne le plus de fil à tordre est la révision de la Constitution : après avoir donné l'impulsion pour une révision partielle sur base fédéraliste, Dubs finit par mener une lutte acharnée contre le projet de révision qui sera soumis au peuple et refusé en 1872. Après ses démissions de l'exécutif, Jakob Dubs passe les dernières années de sa vie

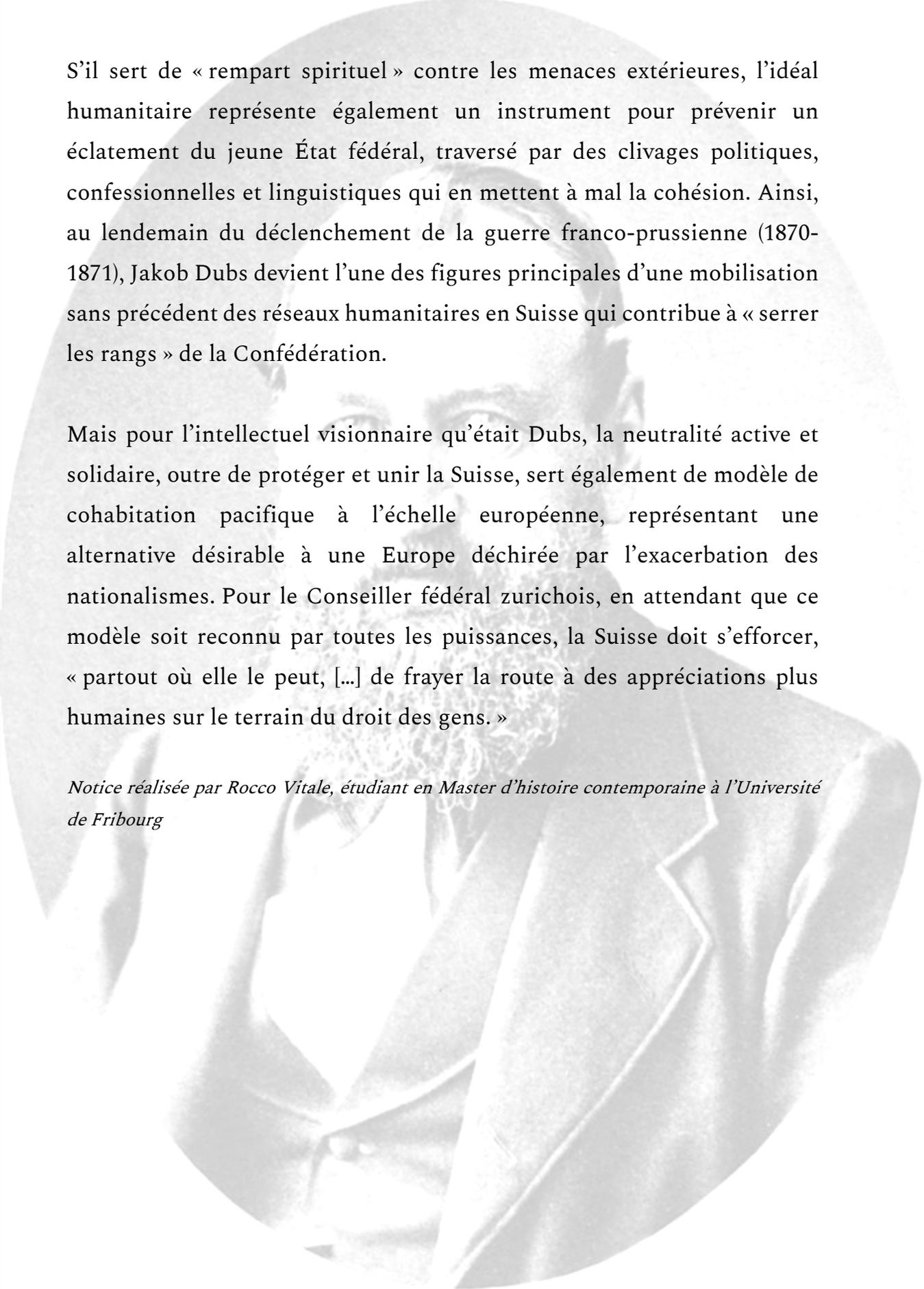
A large, semi-transparent circular portrait of Jakob Dubs, a man with a full white beard and mustache, wearing a dark suit and a white cravat, is centered in the background of the page. The text is overlaid on this portrait.

au bord du lac Léman, travaillant comme premier juge fédéral à plein temps à Lausanne.

Si l'histoire se souvient surtout de Dubs en raison de sa lutte contre une centralisation excessive du jeune État fédéral, son engagement humanitaire, pourtant indissociable de son activité politique, demeure moins connu.

En 1864, sous l'impulsion du CICR né l'année précédente, Jakob Dubs convoque une conférence diplomatique, lors de laquelle douze États signent la première Convention de Genève – l'un des documents fondateurs du droit international humanitaire. Deux ans plus tard, avec le général Dufour, le Zurichois contribue aussi à la création de la Croix-Rouge suisse, qu'il préside jusqu'en 1872.

Dans une Europe lacérée par des guerres d'unification nationale particulièrement meurtrières, qui souvent font rage aux frontières de la Suisse, le constat que seule une Confédération pacifique est en mesure de déployer un dispositif de secours à large échelle pour les armées belligérantes sert d'argument pour convaincre les États adjacents qu'ils seraient bien avisés de ne pas violer l'intégrité territoriale suisse. Mal à l'aise sur une scène diplomatique dominée par les puissances impériales et les conventions aristocratiques, la jeune république alpine trouve dans cette nouvelle (selon les termes de Dubs) « mission » – celle de « remplir avec humanité ses devoirs d'État neutre » – un moyen non seulement pour renforcer son prestige, mais encore pour légitimer son principe de neutralité.

A circular, faded portrait of Jakob Dubs, a Swiss politician and diplomat, is centered in the background. He is shown from the chest up, wearing a dark suit jacket, a white shirt, and a dark tie. He has a full, dark beard and mustache, and is looking slightly to the right of the camera with a serious expression. The portrait is semi-transparent, allowing the text to be read over it.

S'il sert de « rempart spirituel » contre les menaces extérieures, l'idéal humanitaire représente également un instrument pour prévenir un éclatement du jeune État fédéral, traversé par des clivages politiques, confessionnelles et linguistiques qui en mettent à mal la cohésion. Ainsi, au lendemain du déclenchement de la guerre franco-prussienne (1870-1871), Jakob Dubs devient l'une des figures principales d'une mobilisation sans précédent des réseaux humanitaires en Suisse qui contribue à « serrer les rangs » de la Confédération.

Mais pour l'intellectuel visionnaire qu'était Dubs, la neutralité active et solidaire, outre de protéger et unir la Suisse, sert également de modèle de cohabitation pacifique à l'échelle européenne, représentant une alternative désirable à une Europe déchirée par l'exacerbation des nationalismes. Pour le Conseiller fédéral zurichois, en attendant que ce modèle soit reconnu par toutes les puissances, la Suisse doit s'efforcer, « partout où elle le peut, [...] de frayer la route à des appréciations plus humaines sur le terrain du droit des gens. »

*Notice réalisée par Rocco Vitale, étudiant en Master d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg*

# Rösli Näf (1911-1986)

**Membre de la Croix-Rouge suisse, Rösli Näf a défié la neutralité de son organisation pour faire passer des enfants juifs en Suisse.**

Rösli Näf naît en 1911 à Glaris et grandit dans une famille protestante. Elle suit une formation d'infirmière psychiatrique et travaille pendant trois ans à l'hôpital d'Albert Schweitzer à Lambaréné (actuel Gabon). En 1941, elle s'engage comme volontaire dans l'organisation humanitaire Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre, renommée en 1942 Secours suisse aux enfants/Croix-Rouge suisse (SSE/CRS). Sa mission est de diriger le Château de la Hille, une colonie située dans le sud de la France près de Toulouse qui accueille des enfants et des adolescents orphelins juifs.

En août 1942, une quarantaine parmi eux sont arrêtés par la gendarmerie française et envoyés au camp d'internement du Vernet pour ensuite être déportés en Allemagne. Avec l'aide du délégué du SSE/CRS Maurice Dubois – qui obtient leur libération après des négociations tendues avec les représentants du régime de Vichy – Näf réussit à ramener les enfants au Château de la Hille. Sous la menace des déportations, Näf demande à la Croix-Rouge suisse que les enfants soient accueillis dans la Confédération Helvétique. Sa requête est refusée. Elle décide alors de créer une filière clandestine afin de faire passer les enfants de l'autre côté de la frontière. Ces traversées s'avèrent très dangereuses à cause des terrains escarpés, des conditions météorologiques hivernales et de la présence des gardes-



frontières. Malgré les obstacles, Näf arrive à organiser l'évasion de plusieurs groupes en Suisse.

Néanmoins, un groupe de cinq enfants qui fuient la France est découvert par la police en 1943. La Croix-Rouge suisse exige alors la démission de Näf pour avoir compromis la neutralité de cette organisation. Näf rentre finalement en Suisse, où elle continue à travailler en tant qu'humanitaire au Centre pour enfants réfugiés d'Henry Dunant.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle s'installe au Danemark où elle décède en 1996. En 1986, elle est nommée « Juste parmi les nations » par Yad Vashem.

*Travail réalisé par Camille Bouillod, étudiante en médecine à l'Université de Genève, dans le cadre du cours « Genre et action humanitaire : rencontrer les témoins de l'histoire »*

# Suzanne Ferrière (1886-1976)

---

**Troisième femme nommée au CICR, Suzanne Ferrière a servi au plus haut niveau les plus grands organismes d'entraide de son temps.**

Née le 22 mars 1886 à Genève dans une famille de pasteurs protestants, Suzanne Ferrière grandit dans le quartier de Champel. Elle devient une élève du professeur de solfège Emile Jaques-Dalcroze. Lorsqu'il ouvre sa propre académie de musique, elle le suit à Hellerau (Allemagne) en 1910. Elle y obtient son diplôme en rythmique et gymnastique en 1913 et exerce le métier de professeur de danse rythmique. En 1915, elle part ainsi aux Etats-Unis sur conseil de Jaques-Dalcroze, où elle fonde et dirige la *New York Dalcroze School of Music*.

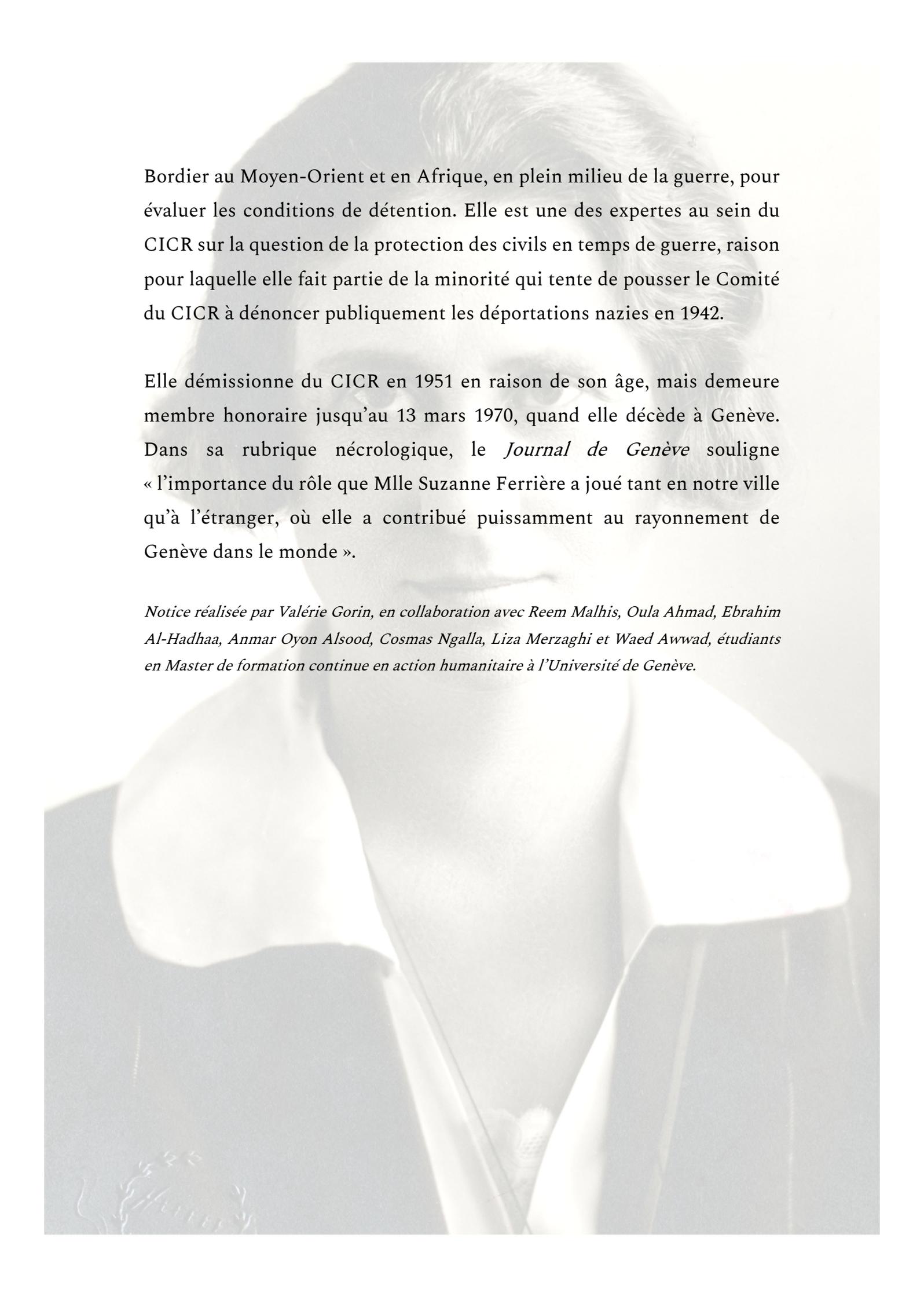
Pourtant, elle est surtout connue pour ses activités humanitaires. Dès la Première Guerre mondiale, elle connaît une première expérience de bénévolat en rejoignant l'Agence Internationale des prisonniers de guerre du CICR, installée au Musée Rath, afin d'aider à remplir les milliers de fiches pour tracer les prisonniers de guerre militaires et leur faire parvenir le courrier de leur famille. Alors que les organes de gouvernance du CICR sont dominés par les hommes, de nombreuses femmes de la bourgeoisie genevoise s'investissent dans l'Agence des prisonniers et y obtiennent des postes avec responsabilités. Suzanne Ferrière y retrouve notamment Marguerite Frick Cramer et Marguerite van Berchem. Elle y collabore avec



son oncle, le médecin Frédéric Ferrière, qui ouvre une section dédiée aux prisonniers civils en 1915.

A son retour des Etats-Unis en 1918, Suzanne Ferrière reprend ses activités au CICR en temps de paix. Très proche d'Eglantyne Jebb, qui vient de fonder le *Save the Children Fund* au Royaume-Uni pour porter assistance aux enfants dans l'Europe d'après-guerre, elle l'aide à créer une section internationale basée à Genève. C'est ainsi que l'Union Internationale de Secours à l'enfance naît en 1920, dont Ferrière devient la secrétaire générale. Ses activités caritatives ne s'arrêtent pas là, puisqu'elle occupe la même fonction au Service social international, organisation non-gouvernementale fondée en 1924 sous l'égide de l'Association mondiale des jeunes femmes chrétiennes et qui porte assistance aux personnes migrantes, en les aidant notamment à rétablir les liens familiaux. De par ses activités, elle voyage énormément sur les terrains humanitaires, pour évaluer la réponse apportée lors de la famine dans la Russie bolchévique en 1921, pour visiter les nouvelles sociétés de Croix-Rouge dans un périple andin à dos de mule en 1923, ou pour rencontrer les survivants du génocide arménien en Syrie et au Liban en 1929. Ses récits sur le terrain sont régulièrement publiés dans la *Revue Internationale de la Croix-Rouge*.

A la mort de son oncle en 1925, Suzanne Ferrière est élue membre du Comité du CICR. Elle est ainsi la troisième femme à occuper ce poste, après Marguerite Frick Cramer et Pauline Chaponnière Chaix. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Suzanne est particulièrement active au sein de l'Agence centrale des prisonniers de guerre pour continuer à apporter de l'aide aux civils détenus ou disparus. Elle voyage notamment avec Lucie



Bordier au Moyen-Orient et en Afrique, en plein milieu de la guerre, pour évaluer les conditions de détention. Elle est une des expertes au sein du CICR sur la question de la protection des civils en temps de guerre, raison pour laquelle elle fait partie de la minorité qui tente de pousser le Comité du CICR à dénoncer publiquement les déportations nazies en 1942.

Elle démissionne du CICR en 1951 en raison de son âge, mais demeure membre honoraire jusqu'au 13 mars 1970, quand elle décède à Genève. Dans sa rubrique nécrologique, le *Journal de Genève* souligne « l'importance du rôle que Mlle Suzanne Ferrière a joué tant en notre ville qu'à l'étranger, où elle a contribué puissamment au rayonnement de Genève dans le monde ».

*Notice réalisée par Valérie Gorin, en collaboration avec Reem Malhis, Oula Ahmad, Ebrahim Al-Hadhaa, Anmar Oyon Alsood, Cosmas Ngalla, Liza Merzaghi et Waed Awwad, étudiants en Master de formation continue en action humanitaire à l'Université de Genève.*